



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENTES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique
de son assimilation à l'afrocentrisme
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières
du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu,
des origines à la période coloniale
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. Engagement des associations musulmanes dans la promotion
du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique
et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun :
matérialité du sacré et ontologies religieuses
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve
des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla
de la Province du Sanguié
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) :
genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions
de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
 Sadibou SEYDI..... 454-467
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
 Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
 BAYANG Sirbéle..... 482-495
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
 Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
 Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
 Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
 N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
 Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
 Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
 Charles SAMAKE..... 583-598
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
 Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>
- Philosophie**
- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>
- Anthropologie et sociologie**
- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssef Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassinabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

- 79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement**
Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &
Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

- 80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique**
Saad CHAFIK..... 1285-1303
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi

MULUNDA TSHIEYA Lucien

*Professeur Associé,
Ecole de Criminologie à l'Université de Lubumbashi (UNILU),
République Démocratique du Congo,
Email : lucientshieya@gmail.com*

Date de soumission : 15-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Résumé

Depuis 2002, la République Démocratique du Congo (RDC) a libéralisé le secteur minier. Au depuis de cette réforme minière, quelques sites ont été délimités pour les activités minières. Depuis 2009, suite aux arrangements entre les coopératives minières à qui le gouvernement a confié ces sites et certains opérateurs miniers, ceux-ci ont été privatisés. N'ayant plus des carrières où ils doivent exercer leurs métiers, certains acteurs du secteur minier en l'occurrence, les comptoirs agréés, les négociants et les creuseurs s'organisent pour mener des activités illicites dans des concessions minières publiques (de la Gécamines) ou privées en vue de se ravitailler en minerais de cuivre et de cobalt. Cet article éclaire le pouvoir des acteurs de sécurité dans la gestion de facteurs des risques dans la carrière de Kalukuluku (de l'entreprise Chemaf ou Chemical of Africa). Les données ont été recueillies à partir de l'observation non participante et des entretiens semi directifs réalisés auprès 15 enquêtés. L'analyse thématique a été mis à profit pour aboutir aux résultats scientifiques escomptés.

Mots clés : gestion, risque, miniers, pouvoir, carrière de Kalukuluku

Power dynamics and management and mining risk management in the Kalukuluku quarry, Lubumbashi

Summary

Since 2002, the Democratic Republic of Congo (DRC) has liberalized the mining sector. Since this mining reform, a few sites have been designated for mining activities. Since 2009, following arrangements between the mining cooperatives to whom the government entrusted these sites and certain mining operators, these sites have been privatized. No longer having quarries where they must practice their trades, some actors in the mining sector, namely licensed trading posts, traders, and diggers, organize themselves to carry out illegal activities in public (Gécamines) or private mining concessions in order to obtain copper and cobalt ores. This article sheds light on the power of security actors in managing risk factors in the career of Kalukuluku (from the company Chemaf or Chemical of Africa). The data were collected through non-participant observation and semi-structured interviews conducted with 15 respondents. Thematic analysis was employed to achieve the expected scientific results.

Keywords: management, risk, mining, power, Kalukuluku quarry

Introduction

Le concept risque englobe une variété culturelle de définition. Quel que soit le domaine retenu, un risque est potentiel, c'est-à-dire hypothétique (douteux) ou avéré (exact). C'est-à-dire, ce concept définit à la fois un champ de représentation et d'action.

Pour les acteurs de sécurité affectés dans un espace, le risque est une construction de l'esprit en ce sens que ce concept se rapporte à l'incertitude face à l'avenir. Ils estiment que gérer les risques dans un grand espace passe par la prise des décisions concernant des situations futures incertaines. Autrement dit, il s'agit de prévenir les facteurs susceptibles de provoquer des événements pouvant entraver le bon fonctionnement ou l'épanouissement de l'entreprise.

Vue l'insécurité grandissante dans le secteur minier, pour protéger la carrière de Kalukuluku (gisement de cuivre (Cu) et de cobalt (Co)) des intrusions des exploitants artisanaux et autres, l'entreprise Chemaf a mis en place un dispositif sécuritaire constitué des acteurs du secteur public et ceux du secteur privé qui collaborent ensemble pour la gestion de facteurs de risque dans le site.

Cet article s'inscrit dans une approche qualitative. Elle a pour visée, la compréhension de l'impact de pouvoir des acteurs de sécurité dans la gestion de facteurs de risque dans la carrière de Kalukuluku. Il s'agit en effet, d'analyser les facteurs de risques qui menacent l'entreprise Chemaf, les moyens de prévention protection mise en place par cette entreprise en mettant l'accent sur l'enjeu de pouvoir de chaque acteur de sécurité qui définit la porosité sécuritaire de la carrière en étude. La charpente de cette étude comprend : le cadre théorique (1), la méthodologie (2) et enfin, les résultats (3).

1. Cadre théorique

Ce point s'articule autour de : l'action de sécurité, gestion de risques et enfin, pouvoir.

1.1. De l'action de sécurité (ou, *policing*)

M. Cusson et B. Dupont, (2008 : 29) pensent « que la sécurité intérieure constitue l'ensemble d'activités déployées par les professionnels de sécurité en vue de protéger leurs concitoyens contre les dangers associés à la vie en société ». C'est aussi « un processus de mise en œuvre des opérations ou activités incarnées par des agents de sécurité spécialisés ou non (agents publics, privés, hybrides) au sein de différents niveaux sociopolitiques territorialisés : micro-local, local, régional, national... » (F. Ocqueteau, 2004 : 26). Les anglo-saxons quant à eux, ont forgé le terme « *policing* » que l'on peut admettre comme « une action de maintenir et de restaurer de l'ordre ». N'ayant pas trouvé un concept français équivalent au *policing*, à la

place, M. Cusson (2008 : 43) préfère l'expression « de l'action de la sécurité qui présente selon l'auteur un double avantage, notamment celui d'éviter l'anglicisme dans un texte français et d'élargir le propos au secteur privé de sécurité ».

Pour maintenir et restaurer l'ordre public, il existe « quatre catégories d'activité ou d'opération ou encore, fonctions de sécurité » à savoir, le renseignement, la prévention, la répression et enfin, la gestion de crise, (M. Cusson, 2008 :45). Dans cette étude, pour gérer les facteurs de risque liés à l'exploitation artisanale et autres, les acteurs de sécurité commis à Ruashi-mining font usage de la prévention situationnelle et de la répression. Cette étude se focalise sur la prévention situationnelle.

La prévention situationnelle trouve « ses fondements théoriques dans la notion d'action rationnelle » (R. Fillieule, 2001 : 238) ; mais elle constitue avant tout une technique de prévention censée être appliquée par des professionnels chargés de combattre des formes bien précises de la délinquance. Elle désigne « la modification des circonstances particulières dans lesquelles les délits pourraient être commis afin qu'ils paraissent difficiles, risqués ou inintéressants pour qui serait tenté de la commettre » (M. Cusson, 2002 : 10). « En modifiant l'espace sur lequel nous vivons (exemple, mettre la clôture autour de la parcelle, mettre la serrure...) pour éviter que nous soyons attaqués par des inconnus, ceci montrent que chacun de nous fait la prévention situationnelle sans le savoir » (R. Filleule, 2001 : 236). Les partisans de la prévention situationnelle pensent qu'il faut agir sur les facteurs de risques (objets, environnement) pour retarder ou empêcher la commission d'un délit. Donc, la prévention situationnelle « vise non plus à agir sur le délinquant potentiel, mais plutôt sur l'environnement afin de réduire les occasions de délits » (Heilmann, 2008 : 114, Gassin, 1988 : 677 et M. Cusson, 2002, 10, 2011 : 200, 202). « Les experts de la sécurité privée préfèrent parler de la protection des espaces et des biens. Ils partent de l'idée qu'un site sera bien protégé si on réussit à dissuader le malfaiteur, à le détecter, à le retarder et enfin, à l'empêcher de nuire » (M. Cusson, 2011 : 171). Pour réaliser les opérations citées ci-haut, M. Cusson. (Ibid : 179) pense que « les professionnels de la sécurité auront à recourir aux moyens tels :

- la protection mécanique ou architecturales des sites sont des obstacles physiques érigés pour empêcher ou retarder la pénétration dans un site) ;
- le contrôle d'accès consiste à y réguler les entrées et les sorties en laissant passer les gens ou les objets autorisés et en bloquant le passage à tout ce qui ne l'est pas ;
- le système de détection, d'alarme et de télésurveillance et enfin ;

- le interventions, une force d'intervention est dépêchée contre les irréductibles qui n'ont été ni dissuadés, ni empêchés par les protections mécaniques). Dans ce cas, le travail de la force d'intervention est de réprimer les récidivés » .

1.2. Gestion des risques

Le concept risque englobe une variété culturelle de définition. Quel que soit le domaine retenu, un risque est potentiel, c'est-à-dire hypothétique (ou douteux) et avéré (c'est-à-dire, exact). Donc, le risque défini à la fois un champ de représentation et d'action. C'est-à-dire, le risque se réduit à des simples faits, mais il est aussi une idée, une construction de l'esprit.

Du point de vue criminologique, le risque est l'effet de mettre quelque chose en facteurs qui rendent plus ou moins probable l'avènement de comportements fâcheux » R. Castel, (1981, 122). De l'analyse de cette définition, il ressort que les risques se rapporte aux facteurs susceptibles de provoquer des événements indésirables, autrement dit, des situations-problèmes. Donc, gérer les risques revient à prévenir les facteurs pouvant générer des situations problèmes ou des événements indésirables. Cet article éclaire les mesures arrêtées par l'entreprise sous-examen afin de prévenir les facteurs de risque liés à l'exploitation artisanale.

1.3. Pouvoir

Foucault (1994 : 237) pense que le pouvoir consiste moins à interdire ou à contraindre qu'à « faire faire », à « faire produire » des biens, de services, des décisions... C'est aussi selon R. Quivy et Van Campenhoudt (2011 : 116) la capacité de mobilisation en interne (dimension actantielle) et en externe (la dimension structurelle).

Concernant la première dimension (actantielle), le pouvoir au sein d'une organisation dépend de la capacité de mobiliser ou d'immobiliser les autres, ainsi que de la capacité de ne pas se laisser mobiliser ou immobiliser soi-même par les autres. Tandis que, selon la dimension structurelle, le pouvoir dépend de la capacité du réseau de mobiliser et de politiser ses enjeux.

Cette recherche s'intéresse à la dimension actantielle du pouvoir à savoir, la capacité que le service de sécurité a de mobiliser et 'immobiliser les autres services ainsi que la capacité de ne pas se laisser mobiliser ou immobiliser soi-même par les autres dans la gestion de facteurs de risque à Kalukuluku.

2. Aspects méthodologiques

La société Chemaf ou Chemical of Africa est une filiale du Groupe Shalina, une compagnie indienne spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des produits pharmaceutiques. Sa direction générale est située sur l'avenue USOKE au quartier industriel dans la commune de

Kampemba. Cette entreprise dispose de deux sites d'activités à Lubumbashi. Le premier consiste en une usine située dans le quartier Industriel (commune Kampemba). Cette usine sert à transformer les minerais de cuivre et à fabriquer de l'acide sulfurique. Le deuxième se trouve dans la concession de la mine de l'Etoile. A savoir, la carrière de Kalukuluku qui est côte à côte avec le site de Ruashi-mining qui a fait l'objet de la recherche que nous venons de publier sur le même thème dans la revue JDS et, qui héberge également une usine de transformation. Cette usine est à d'une dizaine de kilomètres du centre-ville de Lubumbashi.

Sur le plan méthodologique, nous avons procédé par l'échantillonnage qualitatif. Le travail de terrain consistait de trouver des acteurs pertinents et capables de nous fournir des informations nécessaires à cette étude. À partir des activités exploratoires, sur base des critères tels que : le fait d'appartenir aux différents groupes d'acteurs que nous avons identifiés (agents sécuritaires, travailleurs, population, etc.), le fait d'être bienveillant et disponible à nous offrir les informations dont nous avons besoin et enfin, l'importance des données fournies, nous avons pu déterminer au préalable les interlocuteurs pour la présente recherche. Au fur et à mesure, par des conversations et des échanges avec des agents de R Chema, certains d'entre eux se sont également constitués en interviewés pour cette recherche ».

Ce qui fait que nous avons réalisé 15 entretiens dont : 6 avec la police des mines se trouvant à l'intérieur du site (un OPJ de la section minière de Kalukuluku, un OPJ des mines affecté à un service de sécurité privée, deux agents de police judiciaire et un officier de police des mines, 1 entretien avec un sous-officier du bureau deux de la Police des Mines qui œuvre en dehors du site) ; 2 entretiens avec deux policiers de la LENI ; 1 entretien avec un agent du Groupe 4-securicor (un service de gardiennage) ; 2 entretiens avec la Police district Est (un officier et un APJ) ; 1 entretien avec les chauffeurs de minibus transportant les minerais dans le quartier environnant les deux sites miniers (Ruashi-mining et Kalukuluku) vers les comptoirs d'achat ; 2 entretiens avec les exploitants artisanaux ; 1 entretien avec un gardien de Pomba Security et enfin, 1 entretien avec une maman vendeuse.

Pour la précision des informations recueillies sur le terrain et leur complémentarité, nous avons procédé par la triangulation de données issues de l'observation et de l'entretien (D. Kaminski, 2005, Olivier de Sardan, J.-P. 2008, 80 ; V. Oustrive, 1998). Les faits ou données récoltées sur terrain étant bruts d'eux-mêmes et ne parlant pas ; il revenait à nous chercheurs de les explorer, de s'en imprégner, de les analyser pour en reconstruire le sens scientifique. Pour y arriver, nous avons recouru à l'analyse thématique (P. Paille et Mucchielli, 2012 : 231, 232).

Comme l'article que nous venons de publier dans la revue JDS, cette recherche est aussi une partie de résultats de notre thèse défendue en 2020. Il y a six mois que nous sommes descendu sur le terrain et, avons constaté que l'entreprise Ruashi Chemaf à travers sa carrière de Kalukuluku garde la même configuration et, est confrontée par les mêmes situations problèmes. Voilà, les raisons qui nous a décidé de publier ces résultats.

3. Résultats

Nous abordons tour à tour : les acteurs de sécurité commis à Kalukuluku (1), les facteurs de risque qui menacent la carrière (2), les mesures préventives mises en place par l'entreprise (3), les pratiques de acteurs (4) et enfin, l'enjeu de pouvoir (5).

3.1. Acteurs de sécurité commis à Kalukuluku

A l'intérieur de la carrière, nous avons deux unités de la Police Nationale Congolaise à savoir : LENI ou Légion Nationale d'intervention et la Police des mines et trois services de sécurité privée notamment : Chemaf Security (le service de sécurité intérieure de l'entreprise), Pomba Security et Groupe 4-securicor qui luttent contre les facteurs de vulnérabilité qui menacent cette carrière. Il faut noter que chaque service a contrat de sécurité avec l'entreprise.

En dehors ces acteurs publics et privés, Chemaf utilise également :

- Certaines personnes qui sollicitent de contrat temporaire de sous-traitance en matière de sécurité pour appuyer l'organisation formelle de l'entreprise. Il s'agit d'une main-d'œuvre dont l'objectif est d'augmenter l'efficacité du système de protection de l'entreprise contre la soustraction frauduleuse de biens. Ces sous-traitances sont constituées de personnes ayant une certaine formation en matière de sécurité. C'est, par exemple, le cas des criminologues qui des diplômes de Master en sécurité intérieure qui collaborent directement avec l'Administrateur Général de l'entreprise.
- Certains responsables ou chefs de service dont l'influence est palpable dans le fonctionnement de l'entreprise. Cette catégorie est constituée entre autres du numéro un de la société (le DG), du directeur des ressources humaines (DRH), de chefs de services de différents départements.

Eu égard à ce qui précède, Chemaf recourt à un dispositif de sécurité complexe constitué d'une pluralité d'acteurs publics et privés, impliqués dans la sécurisation formelle et informelle du site en vue de lutter contre les pratiques illicites au sein dans la carrière de Kalukuluku.

3.2. Facteurs de risque

La carrière de Kalukuluku est menacée à travers : certains objets ou biens de valeurs, certains endroits, certains moments, sa position géographique, les facteurs mécaniques et/ou architecturaux et enfin, les facteurs humains.

3.2.1. Biens à risque

Les biens qui sont menacés dans la carrière de Kalukuluku sont les minerais de cuivre et de cobalt, les matériels de construction et du carburant. Parmi les biens ou objets à risque ci-haut cités, les minerais de cuivre et de cobalt sont les plus menacés.

3.2.2. Endroits de risque

La carrière de Kalukuluku comprend deux parties. La première partie est appelée low grade, il s'agit de l'espace qui contient les minerais qui sont réputés pauvres ou de faible pourcentage (ou teneur) en cobalt. La deuxième partie appelée high grade, c'est l'espace qui contient les minerais qui sont riches en cuivre. Compte tenu des minerais qu'ils renferment, ces deux endroits sont souvent menacés par les soustrakteurs.

3.2.3. Moments de risque

Les observations ont montré qu'il n'y a pas d'heures bien déterminées à partir desquelles la carrière est vulnérable, les soustrakteurs s'y infiltrent pendant la nuit comme pendant la journée. Toutefois, la soustraction frauduleuse des produits s'opère fréquemment à Kalukuluku pendant la nuit. Ainsi, la nuit est considérée comme le moment de risqué accru pour cette carrière.

3.2.4. Facteurs géographiques de risque

Le site de Chemaf (la carrière de Kalukuluku) est entouré par les habitations. La proximité des lieux où s'exercent les activités minières avec les habitations constitue déjà un facteur de risque dans la mesure où celles-ci sont souvent utilisées par les soustrakteurs pour dissimuler les produits soustraits frauduleusement.

En dehors des maisons qui sont transformées en dépôts de transit et qui se trouvent à côté de la carrière de Kalukuluku, il y a le « *soko ya ba* négociants en swahili » ou le « marché des négociants en français ». Il s'agit en effet d'un lieu de négoce où certaines dames vendeuses ravitaillent les soustrakteurs et même les acteurs de sécurité en produits tels que les sacs vides, les piles, les lampes torches, la cigarette et du chanvre. En plus, ce lieu abrite aussi des restaurants. Ici, les activités commerciales licites riment avec des activités minières illicites.

3.2.5. Facteurs mécaniques ou architecturaux de risque

Contrairement à la carrière de Ruashi-mining qui est ouverte et où la porosité sécuritaire est faible, celle de Chemaf est ceinturée par une clôture construite en briques à béton. Vu la qualité des matériaux utilisés pour la construction de cette clôture, elle présente à certains endroits des issues informelles forgées par les soustrakteurs. En plus, sa hauteur n'est pas très élevée (environ 1,80 m à 2 m de hauteur). Ce qui n'empêche pas les soustrakteurs éventuels d'escalader ce mur lorsqu'ils veulent s'infiltrer dans la carrière à des heures tardives (à partir des 21 heures).

3.2.6. Homme facteur de vulnérabilité

Tous les acteurs de sécurité ci-haut énumérés y compris certains travailleurs à durée indéterminée ou temporaires constituent un danger pour la carrière de Kalukuluku. Ces acteurs entretiennent souvent des relations extra-professionnelles entre eux, mais aussi avec les exploitants artisanaux qui les glissent dans la soustraction frauduleuse des produits de Chemaf. Ils constituent un facteur menaçant pour le site de Kalukuluku en ce sens qu'ils peuvent se transformer à leurs postes de travail en facilitateurs (ou co-auteurs de vol) ou en soustrakteurs (auteurs de vol) des biens de la société.

Dans la carrière de Kalukuluku, le concept « soustrakteur » est utilisé pour désigner toute personne étrangère ou non étrangère qui s'adonne à la soustraction frauduleuse des produits. Il peut s'agir des creuseurs artisanaux, des Kadhafi (vendeurs du carburant en détail), des négociants (acheteurs de minerais auprès des creuseurs) et enfin tous les acteurs de sécurité œuvrant à l'extérieur de la carrière de Kalukuluku (par exemple, les policiers, les gardiens...).

Certes, il y a des creuseurs qui viennent s'infiltrer de leur propre gré dans la carrière de Kalukuluku mais plusieurs habitants du quartier estiment que c'est surtout les acteurs de sécurité qui font appel aux jeunes et aux enfants pour qu'ils entrent dans la carrière. Ces acteurs de sécurité, non seulement ils montrent aux creuseurs les itinéraires à suivre, mais aussi les caches des minerais pour que ces derniers les récupèrent facilement. Ce commentaire est inspiré de la conversation que nous avons eue avec Monsieur Mukombo (un habitant du quartier environnant la carrière) :

(...) C'est faux ce que les agents de sécurité vous disent. Même s'il y a des creuseurs qui s'infiltreront dans la carrière de leur propre gré. Le plus souvent, ce sont les agents de sécurité qui appellent les creuseurs... Il y a des moments où lorsque nous sommes à la maison, mon fils (creuseur) vient me voir pour me dire qu'ils (mon fils et d'autres enfants du quartier) sont appelés par les policiers dans la carrière de Kalukuluku pour travailler... D'ailleurs, ce sont les agents de sécurité qui montrent aux creuseurs l'itinéraire à suivre pour arriver là où ils vont travailler, à l'endroit où sont stockés les produits à évacuer.

Au cours des activités d'exploitation minière, lorsque les creuseurs sont informés que les minerais sont à découvert, ils s'organisent en groupe d'une dizaine des gens, munis d'armes blanches dans un premier moment, ils vont s'attaquer aux acteurs de sécurité et dans un second moment, après leur neutralisation, ils vont prendre par force les minerais. Cette analyse s'appuie sur les propos de Pablo (un officier de la Police des mines) :

Pendant l'exploitation, les mineurs atteignent les couches fortement minéralisées (qui contiennent des pourcentages très élevés en cuivre). Il arrive qu'il y ait fuite d'information... Dans ce cas, les voleurs (même plus de cinquante) munis d'armes blanches (barres de mine, machette, couteau, bêches, pierres...) s'organisent pour attaquer nos éléments à leurs postes et prendre par force les minerais.

Après avoir explicité les facteurs de risques qui menacent la carrière de Kalukuluku qui appartient à Chemaf, dans les lignes qui suivent, nous analysons les mesures préventives mises en place par les responsables de la société.

3.3. Mesures sécuritaires mises en place

Pour prévenir à Kalukuluku les facteurs de risque ci-haut énumérés Chemaf recourt à la protection : humaine, mécanique et/ou architecturale et enfin électronique de cette carrière.

3.3.1. Protection humaine

La nature protéiforme du risque et les différents champs qu'il touche obligent un ensemble composé d'institutions et d'acteurs publics et privés à collaborer et à se coordonner. En ce sens, on peut parler de la co-préparation et de la cogestion du risque. Ce qui amène O. Hassid (2008, 93) au constat selon lequel « les responsabilités qui incombaient soit à l'État soit aux entreprises, sont maintenant partagées ». A Kalukuluku, deux catégories des ressources humaines dont l'une est située à l'intérieur et l'autre à l'extérieur veillent à la sécurité de la carrière. Cet article met l'accent sur le dispositif commis à l'intérieure du site.

A l'intérieure de la carrière, les responsables de Chemaf ont mis en place un dispositif humain composé des gardiens du service de sécurité intérieure (Chemaf Security), des gardiens de Pomba Security et Groupe 4-Securicor et, des policiers de la LENI et de la Police des Mines.

Chemaf Security, qui est l'unité de sécurité intérieure de l'entreprise, elle constitue le socle ou la base de toute la sécurité au sein de l'entreprise dans le sens où elle représente à elle seule plus de 50 % de l'effectif total que compose les ressources humaines commises à l'intérieur de la carrière. C'est elle qui coordonne la sécurité de toute la carrière. Au sein de Chemaf Security, on trouve des Congolais et des Etrangers.

Les Congolais, parmi lesquels, nous avons deux catégories de personnes : la première est constituée d'agents qui ont signé le contrat à durée indéterminée avec Chemaf, on les appelle les « engagés ». La deuxième catégorie est constituée des temporaires. Ces derniers n'ont pas signé de contrat avec l'entreprise, ils sont utilisés pour une durée déterminée. Ils sont payés mensuellement. Sur terrain, on peut les distinguer des engagés par le fait qu'ils n'ont pas de tenue de travail. Leur signe distinctif, c'est le badge qu'ils portent au coup.

Les Etrangers sont des Indiens et des Népalais. Les Indiens font partie du comité de pilotage de la sécurité, car ce sont eux qui coordonnent la sécurité de l'entreprise Chemaf. Aux usines comme à la mine de l'Etoile (de la carrière de Kalukuluku), se trouve un manager indien à qui tous les autres services de sécurité rendent leur compte pour le bon déroulement des activités sur le terrain. C'est donc, ce manager qui coordonne la sécurité dans la carrière et dans les usines.

Les agents népalais de sécurité, selon nos enquêtes sont tous passés par une formation militaire. Ainsi, compte tenu de leur expérience militaire, ils ont signé un contrat allant de 3 à 5 ans avec le Directeur Général de Chemaf et cela, indépendamment de la prestation de chacun. Une fois le contrat terminé, les Népalais rentrent dans leur pays d'origine et le DG fait venir un autre groupe dont leur l'arrivée est souvent séquentielle.

Selon nos sources, la situation de migration de népalais n'est pas réglée correctement. Les népalais sont contraints d'être logés à l'intérieur de l'usine (sur l'avenue Usoke). Ils travaillent nuit et jour et, sont prêts pour sanctionner les auteurs des comportements problématiques par rapport au règlement d'ordre intérieur.

- Groupe 4-securicor : il s'agit d'un service de sécurité privée qui est sollicité par l'entreprise en guise d'appui aux ressources humaines de sécurité.
- Pomba Security est aussi un service de sécurité privée à vocation dissuasive et répressive. Cette unité est composée de sportifs dont l'apparence attire souvent les clients qui les réquisitionnent pour la protection des endroits sensibles. En ayant l'idée qu'ils peuvent s'affronter efficacement aux voleurs potentiellement déterminés. La plupart d'entre eux sont de grand gabarit et haltérophiles. Chemaf les a également réquisitionnés pour renforcer les ressources humaines dans sa carrière où les soustracateurs entrent en masse munis d'armes blanches pour s'accaparer par force de minerais de la société en incendiant parfois les engins lourds. —
- Les sous-traitants sont des personnes qui sollicitent un contrat temporaire de sous-traitance en matière de sécurité pour appuyer l'organisation formelle de l'entreprise. Il

s'agit d'une main-d'œuvre dont l'objectif est d'augmenter l'efficacité du système de protection de l'entreprise contre la soustraction frauduleuse de biens dans l'entreprise Chemaf. Les sous-traitances sont constituées de personnes ayant une certaine formation en matière de sécurité. C'est, par exemple, le cas de certains criminologues, Master2 en sécurité intérieure.

- Certains responsables ou chefs de service de Chemaf ont de l'influence dans le fonctionnement de l'entreprise. Cette catégorie est constituée entre autres du numéro un de la société (le DG), du directeur des ressources humaines (DRH), de chefs de services de différents départements. Ces acteurs sont impliqués dans la sécurisation informelle du site.
- La LENI (ou légion nationale d'intervention), est une unité de la Police Nationale. Elle est appréciée par beaucoup d'opérateurs économiques depuis son arrivée (c'est-à-dire, avant le problème de *Bakata katanga*, cette unité était uniquement à Kinshasa) à Lubumbashi en raison de l'efficacité dont elle fait montre pendant les émeutes.
- La Police des Mines est aussi une unité de la Police Nationale. La Police des Mines est spécialisée en matière de mines.

3.3.2. Déploiement des agents de sécurité dans la carrière de Kalukuluku

La garde industrielle de Chemaf (ou Chemaf Security) constitue la force principale du dispositif sécuritaire. Elle a un effectif total de plus ou moins cent soixante agents, toutes catégories confondues (engagés, temporaires, Indiens et Népalais).

Les deux services de sécurité privée (groupe 4-Securicor et Pomba Security) ont chacun vingt gardiens dans la carrière de Kalukuluku. La police des mines est représentée par 30 policiers y compris le commandant. Tandis que la LENI y a déployé quarante-cinq éléments et constitue la deuxième force de sécurité après la garde industrielle de l'entreprise (Chemaf security). Il faut noter qu'à chaque poste de gardiennage, il y a coprésence des policiers (de la LENI et de la Police de Mines) et des gardiens (de Chemaf Security et deux services de gardiennage). Ci-dessous le schéma N°1 qui illustre le déploiement des agents de sécurité dans la carrière de Kalukuluku.



Légende

ASSI : Agents de Service de Sécurité Intérieure

ASSM : Agents de Service de Sécurité Privée

AP : Agents de Police

Le croquis ci-haut sur le déploiement des acteurs de sécurité sur le terrain montre la coprésence d'agents des services de sécurité privée, de sécurité intérieure et de la Police aux mêmes postes de contrôle ; exerçant ensemble la mission de gardiennage.

3.3.3. Protection mécanique ou physique

« Un système de sécurité ne vaut que le temps dont le malfaiteur a besoin pour le déjouer » (P. PURPURA, 2002 : 56). Sa progression vers son objectif doit donc être retardée ou empêchée par une succession d'obstacles, et plus ils sont nombreux, plus l'agresseur perdra un temps précieux. A Kalukuluku, la protection architecturale consiste en la construction d'une clôture tout autour de la carrière pour canaliser les mouvements des personnes et des biens vers la barrière qui est la seule voie d'entrée et de sortie. Toutefois, cette clôture ne constitue pas à elle seule un atout pour remplir cette mission (c'est-à-dire, canaliser tous les mouvements des personnes et des biens vers la seule voie de sortie). Elle présente plusieurs issues déjà sus-évoquées qui permettent aux soustrakteurs de s'infiltrer dans la carrière. Aussi, la hauteur (1.8 à 2m) de la clôture n'est pas très élevée pour empêcher les soustrakteurs d'escalader le mur et pénétrer dans la carrière.

3.3.4. Protection électronique

Les caméras de surveillance et l'éclairage sont deux dispositifs électroniques que Chemaf utilise pour la protection de la carrière de Kalukuluku.

3.4. Pratiques

Comme dans beaucoup de sites miniers dans le Haut Katanga, on assiste également à Kalukuluku plusieurs pratiques problématiques dans lesquelles, il y a intervention des acteurs de sécurité de tous les niveaux (du niveau de commandement à celui d'exécution). C'est-à-dire, tous les services de sécurité (publics et privés) sont impliqués dans la soustraction des biens de Chemaf. Cette soustraction concerne presque tous les échelons du commandement. Comme pratique à titre d'exemple, nous avons « *kingiya pori* »

« *Kingiya pori* » est une expression en swahili dont la traduction littérale est : « droit d'entrée dans la forêt ». Selon la tradition africaine, « *kingiya pori* » est une somme d'argent, surtout en pièces de monnaie (ou le *bingolongolo* en swahili) que le guérisseur demande à leurs malades avant d'aller chercher les médicaments (les écorces d'arbre, les racines) dans la forêt.

Cette somme d'argent sera jetée par le guérisseur en dessous de l'arbre où il va extraire les racines ou les écorces qu'il utilisera pour le traitement de la maladie dont souffre son patient. Ceci, une façon de demander l'accord des ancêtres. Ainsi, c'est après la guérison que le malade va donner au guérisseur une somme d'argent en guise de remerciement (Monsieur BONOBO).

Le « *Kingiya pori* » que les acteurs de sécurité demandent aux soustrakteurs à Kalukuluku présente presque la même utilité que ce que les guérisseurs demandent aux patients. C'est-à-dire, avant d'être autorisé par les agents de sécurité à s'infiltrer pendant la nuit dans la carrière, les soustrakteurs (creuseurs) versent le « *kingiya pori* » (la somme d'argent est versée par équipe de 7 à 10 creuseurs et, le plus souvent, ce sont les négociants (acheteurs des minerais auprès de creuseurs) qui supportent cette somme d'argent). Après l'opération (vol des minerais), les acteurs de sécurité récupèrent encore à chaque équipe des creuseurs, une somme d'argent en espèce, ou alors en nature (des produits miniers) selon la quantité des minerais extraits par groupe de creuseurs. Tous les minerais extraits (la part qui revient aux agents de sécurité et aux creuseurs) seront achetés par les négociants qui ont pris en charge des creuseurs.

A travers cette pratique, le même jour, plus d'une centaine de creuseurs peuvent s'infiltrer dans la carrière. La réalisation d'une telle pratique nécessite l'approbation de tous les acteurs de sécurité présents dans la carrière.

3.4.1. Enjeux de pouvoir

R. Quivy et V. Campenhoudt (2011 : 116, voir supra) définissent le pouvoir comme étant la capacité de mobilisation en interne (dimension actantielle) et en externe (la dimension structurelle). Pour bien éclairer l'impact de l'enjeu de pouvoir dans la gestion de risques dans la carrière de Kalukuluku, cette étude s'est intéressée au pouvoir des acteurs de sécurité au sein de l'organisation sécuritaire mise en place par les responsables de Chemaf. Autrement-dit, le pouvoir des acteurs de sécurité au sein du dispositif humain de sécurité mis en place par cette société. Ou encore, la capacité de mobilisation en interne du service de sécurité qui coordonne les activités sur le terrain.

A notre qualité d'officier supérieur au sein de la Police des mines pendant plusieurs années, nous avons constaté que la soustraction frauduleuse des minerais est fréquente et, est plus accentuée dans beaucoup d'entreprises minières qui recourent à plusieurs services de sécurité

(parfois plus de 5 services). Cette pratique est souvent facilitée par les acteurs de sécurité. Sachant que Chemaf à travers la carrière de Kalukuluku présente une similitude avec les entreprises minières qui souffrent de l'insécurité grandissante dans leurs sites, à travers l'enjeu de pouvoir, nous nous sommes posé la question : « qu'est-ce qui fait que les sites miniers bien qu'ils soient protégés par plusieurs services de sécurité souffrent de l'insécurité grandissante ?

Avant de répondre à cette question, nous nous sommes rappelé à une autre expérience professionnelle selon laquelle, il y a toujours conflit de pouvoir entre les acteurs de sécurité du secteur public, en l'occurrence les policiers et ceux de services de sécurité privée commis dans un site minier. Or, le conflit de leadership entre acteurs se trouvant dans une même organisation diminue leur rendement.

Afin d'éclairer s'il y a conflit de leadership entre les deux groupes d'acteurs et de répondre à notre question, nous nous sommes intéressé au pouvoir des acteurs du secteur public (les policiers) et ceux du secteur privé (les gardiens, surtout les agents de service de sécurité intérieure, Chemaf Security qui coordonnent les activités sur le terrain) dans la gestion des facteurs de risque dans la carrière de kalukuluku.

Parlant toujours du pouvoir, R. Quivy et Van Campenhoudt (2011 : 95) pensent qu'au sujet de la mobilisation en interne, le pouvoir des acteurs qui en font partie dépend de leurs positions structurelles ». Ces acteurs se trouvant dans l'organisation sont-ils en contact avec beaucoup ou peu d'autres intervenants ? Sont-ils des passages obligés pour certaines communications ? Ont-ils la capacité de mobiliser les autres professionnels (ou acteurs) ? Pour bien comprendre ce qui se passe à Kalukuluku, notre regard s'est focalisé sur le déploiement des acteurs de sécurité sur le site.

L'analyse des données renseigne que dans la carrière de Kalukuluku, il y a la co-implication de tous les acteurs de différents services de sécurité (publics et privés) aux postes de contrôle, assumant ainsi les mêmes missions de gardiennage. Lorsque nous examinons la position des policiers dans la carrière de Kalukuluku, ils constituent le pivot central dans la soustraction frauduleuse des minerais dans cette carrière. Après avoir pris contact avec les négociants à la cité, les policiers parviennent à entraîner les éléments de Chemaf Security dans la « frappe » ou dans le *kingiya pori*. La même analyse renseigne aussi que lorsque les policiers sont pris en flagrant délit, ils sont chassés définitivement de la carrière par les inspecteurs de Chemaf Security. Ainsi, à Kalukuluku, nous assistons à une mobilisation et immobilisation réciproque des acteurs de sécurité du secteur public et ceux du secteur privé dans la gestion sécuritaire. En

conséquence, la présence des policiers aux différents postes de contrôles fait qu'à Chemaf (Kalukuluku), Chemaf Security (sécurité intérieure qui coordonne les activités sur terrain) perde sa capacité de mobilisation en interne car, il est aussi mobilisé par les autres dans les soustractions frauduleuses des biens de la société. Donc, il y a conflit de pouvoir entre ces deux groupes d'acteur.

Conclusion

En somme, il y a lieu de dire que le pouvoir mobilisateur des services de sécurité intérieure de l'entreprise Chemaf (dans la carrière de Kalukuluku) dépend de la position qu'occupent les acteurs du secteur public (en l'occurrence les policiers) au sein du dispositif sécuritaire. De telle sorte que l'absence des policiers aux postes de contrôle entraîne l'augmentation du pouvoir mobilisateur du service de sécurité intérieure diminuant ainsi, le vol des biens de la société. Et, la présence de policiers aux postes de contrôle entraîne la diminution du pouvoir mobilisateur du service de sécurité intérieure provoquant ainsi, l'accroissement de vol des biens dans la carrière.

Nous avons compris que la gestion de facteurs de risques à Chemaf (la carrière de Kalukuluku) dépend de la capacité de mobilisation de son service de sécurité intérieure qui coordonnent les activités sur le terrain, laquelle est fonction de la position qu'occupent les unités de la Police au sein de dispositif sécuritaire. Ceci nous amène à dire qu'il existe un rapport univoque entre le pouvoir mobilisateur des services de sécurité qui coordonnent les activités sur le terrain, la position qu'occupent les policiers au sein du dispositif de sécurité et l'insécurité dans le site minier.

Références bibliographiques

CASTEL Robert, 1981, « La gestion des risques. De l'antipsychiatrie à l'après-psychiatrie », p.224.

CUSSON Maurice, 2002, « Prévenir la délinquance, les méthodes efficaces », Paris, Presses Universitaires, p.220.

CUSSON Maurice, 2008, « De l'action de sécurité », dans CUSSON Maurice, DUPONT Benoit et LEMIEUX Frédéric (dir), *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise HMH, et Lausanne, Presses polytechniques et Universitaires romandes, p.43-52.

CUSSON Maurice, 2011, « L'art de la sécurité », Montréal, Hurtubise HMH, et Lausanne, Presses polytechniques et Universitaires romandes.



FILLIEULE Renaud, 2001, « Sociologie de la délinquance », Presses Universitaires de France.

GASSIN Raymond, 1988, « Criminologie », Paris, 4^e éd, Dalloz.

HASSID Olivier, 2003, « La sécurité privée : contours, controverses et nouvelles perspectives », in Roche, S. (dir.), *En quête de sécurité. Causes de la délinquance et nouvelles réponses*, Paris, Armand Colin ;

HEILMANN Eric, 2008, « La vidéosurveillance, un mirage technologique et politique », in Mucchielli, L. (dir.) 2008, *La frénésie sécuritaire. Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte ;

KAMINSKI Dan, 2005, « Méthodologie de la recherche en criminologie », *cours inédit*, Ecole de Criminologie, Université de Lubumbashi ;

KAMINSKI Dan, 2007, *Théorie contemporaine en criminologie, première partie, Cours inédit*, Ecole de Criminologie, Université de Lubumbashi.

OCQUETEAU Frédéric, 2004, « Police entre Etat et marché », *Presses de sciences-Po*, Paris.

OUTRIVE Van, 1998, « La sécurité privée amène-elle de la sécurité pour la population ? » in SHAPLAND J. et OUTRIVE Van. (dir.), *Police et sécurité : Contrôle social et interaction public/privé*.

QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Van, 2011, « Manuel de recherche en sciences sociales », 4^{ème} éd., Paris, Dunod, 4^{ème} Ed.

PAILLE Pierre et MUCCHIELLI Laurent et al, 2012, *Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

PURPURA Philip, 2002, *Security and Loss Prevention: An Introduction*, Boston, and Butterworth-Heinemann.